

Liste n° I
 Les équipements à ajouter à la liste
 n° 1 annexée au décret n° 94-1031 du 2 mai 1994)

N° de position	Désignation des produits
Ex 01-01	- Chevaux reproducteurs de race pure
Ex 01-03	- Porcs reproducteurs de race pure
Ex 01-04	- Ovins et caprins domestiques de race pure
Ex 01-06	- Autres animaux reproducteurs de race pure
Ex 39-23	- Citernes souples gonflables en matière plastique
Ex 39-26	- Contenaires en polypropulène pour élevage de plantes dans les pépinières
Ex 40-09	- Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisés pour cabestants, remonte-filets, grues à bord, power-bloc et vire palangre
Ex 56-08	- Filets pour la cueillette des fruits - Filets antigrêle et d'ombrage
Ex 84-08	- Moteurs pour la propulsion des bateaux de pêche d'une puissance inférieure à 50 CV
Ex 84-13	- Pompes d'assèchement des cales de bateaux de pêche - Pompes distributives pour équipements hydrauliques de manutention à bord des bateaux de pêche - Pompes à eau pour fluide frigorigène
Ex 84-18	- Autres machines et appareils pour la production du froid autres qu'à usage domestique, à l'exclusion des cuves réfrigérés
Ex 84-23	- Pesant automatique pour le contrôle des animaux vivants (volailles et les petits ruminants)
Ex 84-24	- Surpresseur à haute pression pour lavage des bâtiments d'élevage
Ex 84-25	- Power - bloc et vire - palangres
Ex 84-65	- Matériels d'exploitation du bois dans les forêts
Ex 84-81	- Robinetterie du circuit de froid

N° de position	Désignation des produits
	- Détecteurs pour circuit de froid
Ex 85-01	- Moteurs électriques pour compresseurs
Ex 85-26	- Sondeur, sonar, scanmar et système global de positionnement GPS, pour détection et navigation maritime
Ex 87-16	- Remorque auto-chargeuse de fourrage
Ex 90-26	- Appareillage de mesure et de régulation du circuit de froid
Ex 94-06	- Serres agricoles multi-chapelles.